

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le canton de Vaud doit venir au secours de son hôtellerie

Il est impératif que le gouvernement vaudois prenne rapidement des mesures permettant d'alléger les charges fixes conséquentes d'un hôtel.

Les reports de charges ainsi que l'endettement supplémentaire avec remboursement différé ne règlent en rien le problème.

Si un soutien financier durable à fonds perdus n'est pas octroyé, c'est 20 à 30% du patrimoine hôtelier vaudois qui disparaîtra.

Tous les instituts économiques (**cf. résumé à la fin du communiqué**) le disent clairement depuis des semaines : la branche hôtelière est la plus impactée dans cette crise.

- Elle a été frappée de plein fouet dès la mi-février, les hôtels se sont vidés du jour au lendemain
- Les hôtels, par leur nature, ont des charges fixes incompressibles extraordinairement élevées : loyers ou intérêts hypothécaires de plusieurs dizaines de milliers de francs par mois, frais d'assurances, taxes diverses, contrats de maintenance,etc.
- Il y a de fortes chances que la branche hôtelière soit la dernière à pouvoir se relever de cette pandémie : la reprise économique risque d'être très lente et la clientèle d'affaires ne reviendra pas du jour au lendemain ; l'événementiel 2020 est mort ; le tourisme 2020 est lui aussi au point mort et le restera de nombreux mois.

Veut-on laisser disparaître une partie du patrimoine hôtelier vaudois ?

De nombreux petits et moyens établissements sont le cœur de la vie sociale d'un village ou d'une région. Ils jouent aussi un rôle déterminant dans le développement touristique local et dans le développement économique de la région. Ces hôtels sont souvent dirigés par des passionnés qui ont la foi, même dans un contexte difficile. Ne pas les soutenir, c'est renier une partie de l'ADN vaudois.

Les hôtels ne sont pas seulement là pour les touristes. Ils jouent un rôle fondamental dans l'activité économique d'une région. La clientèle d'affaires, c'est 60 à 80% des nuitées d'un hôtel de ville ou de plaine (c'est évidemment différent dans les régions purement touristiques). Ils jouent un rôle tout aussi fondamental dans l'événementiel (salons, congrès, festivals, manifestations en tout genre).

Un canton qui perd une partie essentielle de son patrimoine hôtelier est un canton qui va dépérir.

Ces dernières semaines, le Conseil d'Etat a pris des mesures de soutien pour le secteur culturel, pour l'accueil de jour des enfants, pour les petits commerçants et les cafetiers-restaurateurs. C'est très bien et c'est justifié. La branche hôtelière est solidaire.

Il est temps que les autorités vaudoises invitent les représentants de la branche hôtelière au dialogue pour chercher des solutions pragmatiques et concrètes qui permettront de sauver un certain nombre d'établissements.

Les indemnités de chômage partiel, les reports de charges, les prêts cautionnés n'auront servi à rien si nombre d'établissements doivent ensuite déposer le bilan.

Les indemnités RHT sont un formidable instrument pour maintenir les emplois pendant la crise. Ce sont des milliers d'emplois qui sont en jeu. Mais pour assurer leur pérennité lors de la reprise, il faut qu'il reste des employeurs, que les entreprises aient pu survivre !

Des études sur l'impact de la crise du COVID-19 sur l'hôtellerie en Suisse

En collaboration avec HotellerieSuisse et Suisse Tourisme, la HES-SO Valais-Wallis a mené une enquête en ligne auprès des acteurs du tourisme suisse les 23 et 24 mars 2020. [L'objectif de l'enquête](#) était d'évaluer l'impact de la crise du coronavirus sur les chiffres clés des entreprises (chiffre d'affaires, taux d'occupation des hôtels) et d'évaluer le risque de faillite. Le rapport est basé sur les réponses de 2056 entreprises, les hôtels sont les plus représentés, avec 41% des réponses, suivis par les entreprises du secteur para-hôtelier, avec 25% des réponses. La **probabilité de faillite** est estimée à 19% en moyenne, bien qu'il y ait de grandes différences entre les différents segments. Le risque est estimé à 36% au Tessin, **29% dans le canton de Vaud**, 28% à Genève et 24% à Zurich. Pour l'industrie hôtelière, on peut s'attendre à une perte de chiffre d'affaires de près de 2 milliards de francs, si les affaires reprennent normalement au cours du second semestre 2020...

Au 7 avril, une [nouvelle étude du KOF](#), basée sur différents scénarii, a calculé les conséquences économiques à court terme de la pandémie. Selon les auteurs de l'analyse, les secteurs du commerce, des transports et de l'hôtellerie souffrent plus fortement des conséquences de la pandémie (reculs de valeur ajoutée compris entre 15 et 25% pour ces secteurs).

Une [prévision publiée par BAK Economics](#) le 9 avril conclut que le secteur de l'hôtellerie et de la restauration est menacé par un effondrement dix fois plus important que celui de l'économie dans son ensemble, un cinquième de la valeur ajoutée étant perdu en 2020 (économie globale - 2,5 %).

Philippe Thuner
Président
Morges

079 409 27 29

Nicolas Ming
Hôtel Astra
Vevey

079 414 99 75

Françoise Guilloud
Hôtel de la Gare
Yvonand

079 623 96 21

Association Romande des Hôteliers (ARH)
Ch. de Boston 25, 1004 Lausanne

 021 617 72 56

 info@hotellerieromande.ch

www.hotellerieromande.ch

Lausanne, le 20 avril 2020